



PREFECTURE REGION MARTINIQUE

Arrêté n ° 2012317-0008

**signé par Préfet
le 12 Novembre 2012**

**PREFECTURE MARTINIQUE
DALI
DIRECTION SECRETARIAT**

Arrêté portant intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Martinique par M. Patrick NAUDIN, Sous-préfet de l'arrondissement du Marin

PRÉFET DE LA RÉGION MARTINIQUE

Secrétariat Général

Direction des Ressources et de l'immobilier

BRH

Arrêté N° 2012317-0008

portant intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Martinique

par M. Patrick NAUDIN,

Sous-préfet de l'arrondissement du Marin

LE PREFET DE LA REGION MARTINIQUE

Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements notamment les articles 38, 43 et 44 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;

Vu le décret du président de la République du 29 juin 2011 portant nomination de M. Patrick NAUDIN, sous-préfet hors-classe, sous-préfet de l'arrondissement du Marin ;

Vu le procès verbal d'installation du 18 juillet 2011 de M. Patrick NAUDIN, sous-préfet de l'arrondissement du Marin ;

Vu le décret du 2 novembre 2012 portant cessation des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Martinique exercées par M. Jean-René VACHER ;

Vu l'arrêté n° 2012305-0003 du 30 octobre 2012 portant interim des fonctions de secrétaire général de la préfecture Martinique ;

Considérant la vacance du poste de secrétaire général de la préfecture de la Martinique et dans l'attente de la nomination de son titulaire ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture :

A R R E T E :

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2012305-0003 du 30 octobre 2012 est prolongé jusqu'au 15 novembre 2012.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture par interim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fort de France, le **12 NOV. 2012**

Le Préfet



Laurent PREVOST